

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identifiant du produit: Whirlpool WHEWSCA
Dénomination du produit: Resin Cleaner
Date de Révision: août 05, 2025 **Date d'impression:** déc. 15, 2025
Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.
Nom du fabricant: ResinTech, Inc.
Adresse: 1801 Federal Street, Camden, NJ, US, 08105
N° de téléphone en cas d'urgence: ChemTrec, (800) 424-9300
Numéro d'information: (856) 768-9600
Fax: ixresin@resintech.com
Produit/Utilisations recommandées: Water Purification

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Matières corrosives pour les métaux - Catégorie 1
Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Irritation cutanée - Catégorie 2
Toxicité aquatique aiguë - Catégorie 2

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger - Santé

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H315 - Provoque une irritation cutanée

Mentions de danger - Physique

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

Mentions de danger - Environnement

H401 - Toxique pour la vie aquatique

Conseils de prudence - Général

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P273 - Évitez de libérer dans l'environnement.

P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence - Intervention

P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P321 - Traitement spécifique (voir Mesures de premiers soins sur cette étiquette).

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

P406 - Entreposer dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales/internationales.

Dangers non classés (HNOC)

Pas de données disponibles.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0007732-18-5	EAU	96% - 99%
0007664-38-2	ACIDE PHOSPHORIQUE	1.50% - 1.57%
0068424-85-1	COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYLE EN C12-16 DIMÉTHYLES, CHLORURES	0.500% - 1.000%
NA-ERAEnviro	PROPRIETARY BLUE DYE	0.060% - 0.080%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes si présentes et s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce qu'une aide médicale soit disponible. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède/sous la douche pour une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce que des soins médicaux soient accessibles. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser ou jeter.

Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. Le traitement devrait être favorable et

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Les ruissellements peuvent polluer les cours d'eau. Un incendie produira des gaz irritants et corrosifs. Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie.

Précautions pour les pompiers

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Équipement de protection spéciale

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Restez en montée et/ou en amont. Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Évacuer et isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé.

Équipement protecteur

Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un récipient pour élimination. Aérer la zone une fois le nettoyage terminé.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés. Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandée afin de contrôler les émissions à la source. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation.

Exigences d'entreposage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart de toute source d'inflammation et de produits incompatibles. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Il convient de respecter les normes OSHA et les codes de prévention des incendies appropriés en cas de stockage à l'intérieur. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Conserver dans des contenants approuvés et protéger contre les dommages physiques.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux. Portez des lunettes de protection indirectement-vent, d'impact et des éclaboussures lorsque vous travaillez avec des liquides.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. L'utilisation d'un tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent être décontaminés.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire répondant ou équivalent à la norme OSHA 29 CFR 1910.134. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom Chimique	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)
ACIDE PHOSPHORIQUE	1			1				1

Nom Chimique	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	ACGIH Carcinogen	NIOSH Carcinogen
ACIDE PHOSPHORIQUE		3		1		3		

Nom Chimique	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	OSHA Skin designation	OSHA	CAN_ONsmg	CAN_ONtmg	CAN_ONsppm	CAN_ONtppm
ACIDE PHOSPHORIQUE	URT, eye, & skin irr			1				

Nom Chimique	CAN_QCVEMP ppm - CANADA_QUE BEC VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_pm	CAN_QCVEMP mg - CANADA_QUE BEC VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_mg	CAN_QCVECD ppm - CANADA_QUE BEC VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE_ppm	CAN_QCVECD mg - CANADA_QUE BEC VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE_mg	CAN_ALtppm	CAN_ALtmg	CAN_ALsmg	CAN_AL Notation
ACIDE PHOSPHORIQUE		1		3		1	3	3: Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.

Nom Chimique	CANtppm	CANtmg	CANsppm	CANsmg	CAN_AL_Carcinogen	CAN_ALsppm	BR_NR_15_Annex_XI - Brazil_NR 15 - Annex 11 of NR 15 (Tolerance Limits for Chemical Agents and Inspections in the Workplace)	BR_NR_15_Annex_XI_Ate48h oras_semana_mg_m3 - Brazil_NR 15 - Annex 11 of NR 15 (Tolerance Limits for Chemical Agents and Inspections in the Workplace) - 48-Hours/Week mg/m3
ACIDE PHOSPHORIQUE		1		3				

Nom Chimique	BR_NR_15_Annex_XI_Ate48h oras_semana_ppm - Brazil_NR 15 - Annex 11 of NR 15 (Tolerance Limits for Chemical Agents and Inspections in the Workplace) - 48-Hours/Week ppm
ACIDE PHOSPHORIQUE	

irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

% HAPS	0.00000%
% De solides en vo	N/A
Solides % en poids	0.00000%
% VHAPS	0.00000%
% COV	0.00000%
Densité	1.00000 g/ml
Densité HAPS	0.00000 lb/gal
Densité VHAPS	0.00000 lb/gal
Densité COV	0.00000 lb/gal
Densité	1.00000

Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	N/A
Coefficient eau / huile	N/A
Inflammabilité	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A

Viscosité	N/A
Apparence	N/A
pH	N/A
Description de l'odeur	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition élevé	N/A
Point d'ébullition bas	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Point de décomposition	N/A
Viscosité Cinématique	N/A
Kinematic Viscosity Temperature	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes, les hautes températures et le contact avec les matériaux incompatibles.

Possibilité de réactions dangereuses/polymérisation

Ne se produira pas.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides et agents oxydants. Corrosif en contact avec les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

Exposition chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Effets potentiels sur la santé - divers

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

0007664-38-2 Acide phosphorique

CL50 (souris): 25,5 mg / m3 (durée de l'exposition non spécifié) (4)

DL50 (orale, rat): 3500 mg / kg (solution aqueuse à 85%); 4200 mg / kg (solution aqueuse 80%)

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Selon la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux de la RCRA pour les déchets dangereux.

Spent Ion Exchange resin will contain ions that have been exchanged from the contacted substances. Knowledge of the process and/or testing are required to determine if the spent resin could contain hazardous substances sufficient to be considered a hazardous waste.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux.

La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations IMDG	Informations de l'IATA
Número de l'ONU	UN3264	UN3264	UN3264
Nom d'expédition correct des Nations Unies	Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)	Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. ()	Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger de transport (ES)	8	8	8
Groupe d'emballage	II	II	II
Substance dangereuse (RQ)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Dangers environnementaux	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Transport en vrac selon l'annexe II de Marpol et le code IBC	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0007732-18-5	EAU	96% - 99%	DSL - Domestic Substance List, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)
0007664-38-2	ACIDE PHOSPHORIQUE	1.50% - 1.57%	Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA), Canada_ON_419, NJ_RightToKnow_HazSubList - New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTKHSL), MA_RightToKnow - Massachusetts Right to Know
0068424-85-1	COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYLE EN C12-16 DIMÉTHYLES, CHLORURES	0.500% - 1.000%	Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)

Product does not contain any chemicals listed under California Proposition 65

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA); IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA- Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

HMIS

SANTÉ	/ 2
INFLAMMABILITÉ	0
Danger physique	0
Protection personnelle	B

(*) - Effets chroniques

Attention : les notes HMIS® reposent sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 correspondant aux dangers ou risques minimaux et 4 correspondant aux dangers et risques les plus importants

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapportent à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.